

**COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU MERCREDI 13 JANVIER 2021**

--°°0°°--

M. THUEUX présente ses Vœux à toute l'assemblée.

**1 – FINANCES**

A – Création d'un groupement de commandes avec la Communauté de communes Ponthieu- Marquenterre : travaux de voirie, travaux neufs et travaux d'entretien -

Le Maire expose au Conseil Municipal une convention qui propose d'adhérer au groupement de commandes relatifs aux travaux neufs et d'entretien de voirie coordonné par la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

La Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre est désignée comme coordonnatrice du groupement sur une durée illimitée et engagera à ce titre les consultations communes. Elle procédera à ce titre à la notification des marchés aux prestataires retenus.

Accord du conseil municipal → 23 POUR

B – Effacement du réseau électrique : dépose du poste de transformation et modification du réseau électrique route d'Arry -

Le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le projet de dépose du poste de transformation et modification du réseau électrique présenté par la FDE 80, maître d'ouvrage, suivant le plan de financement ci-dessous :

- |   |             |
|---|-------------|
| - participation de la commune 20 % du coût HT de l'opération soit : | 14 883.59 € |
| - montant pris en charge par la FDE 80 % soit :                     | 59 534.38 € |
| - TVA avancée par la FDE :  | 14 174.85 € |
| - coût total TTC :  | 88 592.82 € |

Adoption du projet par le conseil municipal → 18 POUR, 5 ABSTENTIONS (Renard Richard, Hocquinghem Marie-Christine, Daras Dominique, Boulongne Agnès, Lapleau José).

C –Effacement du réseau électrique route d'Arry et rue des Alouettes

Le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le projet d'effacement du réseau électrique en conducteurs nus avec tronçons en isolé torsadé route d'Arry et rue des Alouettes présenté par la FDE80, maître d'ouvrage, suivant le plan de financement ci-dessous :

- |   |              |
|---|--------------|
| - participation de la commune :                     | 126 517,94 € |
| - montant pris en charge par la FDE (dont la TVA) : | 138 208,48 € |
| - coût total :                                      | 264 726,42 € |

Adoption du projet par le conseil municipal → 18 POUR, 5 ABSTENTIONS (Renard Richard, Hocquinghem Marie-Christine, Daras Dominique, Boulongne Agnès, Lapleau José).

M. Renard précise que son groupe s'abstient, non pas qu'il soit contre ces travaux, mais que ces projets ne soient pas totalement chiffrés (frais annexes tel que enrobés, bordurage ...).

## **2 – QUESTIONS DIVERSES /COMMUNICATION – DROIT D’INITIATIVE**

Trésorerie au 13/01/2021 : 5 074 868.93 €.

M. Renard regrette le refus de la municipalité d’accorder l’utilisation des anciens locaux de l’ALAM derrière le bureau d’information touristique, à l’office de tourisme intercommunal.

M. Graveline demande des précisions sur les travaux de rénovation des poteaux EDF chemin du Gard. Il signale la disparition de la gouttière qui venait d’être posée à l’abris bus chemin du Gard.

M. Renard demande si le chiffrage du chauffage des logements au groupe scolaire, en individuel a été réalisé ? pas pour l’instant car la réhabilitation de ces logements fera l’objet d’un marché.

M. Renard évoque la fin de certains contrats et des départs en retraite aux services techniques. Des embauches sont-elles envisagées ? Pas pour l’instant.

M. Renard fait remarquer que dans le compte-rendu du 7 décembre 2020, pour les demandes d’avis consultatif des carrières O. Savreux, le nom des conseillers qui se sont abstenus ne figure pas. Il souhaite que cela soit rectifié dans le procès-verbal où sont notifiées les délibérations dans leur intégralité. La remarque est notée.

**SEANCE LEVEE A 19 H**